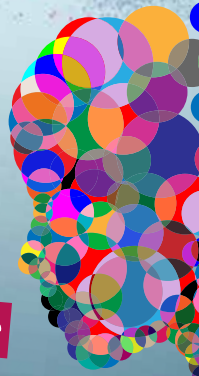


BREVET PROFESSIONNEL

COIFFURE

Formation continue & alternance



LE DIPLÔME

Le Brevet Professionnel (BP) de Coiffure s'inscrit dans la continuité du CAP Coiffure. Au quotidien, cette formation permet d'accueillir les clients, de leur délivrer des conseils et de les coiffer, mais aussi de participer à la gestion commerciale et financière du salon, et d'accéder à une position de manager auprès du personnel.

Le BP Coiffure permet également d'acquérir les connaissances nécessaires et le niveau d'études légalement obligatoire pour ouvrir votre propre salon de coiffure.

PRÉREQUIS

Les élèves qui souhaitent s'inscrire en BP Coiffure doivent être titulaires du CAP Coiffure.

DURÉE, RYTHME DE FORMATION

Le BP se prépare en alternance avec un jour de formation théorique (lundi) ou en formation continue avec obligation d'avoir une activité de salarié ou auto-entrepreneur, 3 ans après le CAP.

- La durée de la formation est de 1 an de Septembre à Juin ou en 2 ans de Septembre à Juin.
- La formation comprend un stage en entreprise de 4 semaines en formation continue.
- Le nombre de stagiaire est de 1 à 20 par formation.

POURSUITE D'ÉTUDES

Suite au BP Coiffure vous pourrez intégrer un BTS Métiers de la Coiffure.

Au-delà des techniques de coupes, couleurs et coiffures qui sont acquises dans le cadre du CAP Coiffure, le Brevet Professionnel Coiffure ajoute un apprentissage de gestionnaire qui permet d'accéder à un poste plus élevé dans un salon, mais aussi de gérer sa propre entreprise.



LE PORTRAIT
ÉCOLE DE COIFFURE
D'ESTHÉTIQUE PRIVÉE